# REGLEMENT INTERIEUR DU BASKET CLUB DE PLOUGASTEL



#### Les rencontres:

- Le samedi après-midi pour les jeunes et samedi soir et dimanche en journée pour les seniors
- Les rendez-vous sont fixés à la Salle de la Fontaine Blanche

### Les équipements :

- Maillots et shorts fournis par le club (caution demandée)
- Tennis ou baskets
- Shorts et tee-shirts ou survêtement pour l'entraînement

#### Les convocations :

- Elles seront affichées le mardi soir à la salle de la Fontaine Blanche ou vous seront transmises par vos entraîneurs respectifs.
- Vous pouvez également aller consulter le site du Club avant chaque week-end : basketclubplougastel.fr

### En signant une licence au Basket Club Plougastel, je m'engage à:

## **Pour les Parents:**

- Marquer les vêtements de mon enfant; trop d'affaires sont perdues ou non réclamées chaque saison
- Accompagner mon enfant à l'intérieur de la salle et attendre l'arrivée de l'entraîneur
- Assurer mon tour d'accompagnement lors de matchs à l'extérieur. En cas d'indisponibilité,
  PREVENIR l'entraîneur le plus tôt possible ou contacter un autre parent afin de permuter
- Payer 70 euros au cas où mon enfant ne restituerait pas son maillot et son short en fin de saison
- Prendre connaissance et respecter les Dix Commandements des Parents
- Respecter les choix et les décisions de l'entraîneur, des arbitres lors des matchs
- Quand je viens voir mon enfant jouer à la salle, je regarde le match dans les gradins et non sur le banc de touche. Le responsable de salle veillera à ce que ce principe soit respecté
- **Vérifier la validité de mon assurance** pour le transport d'enfants (le club rappelle que le chauffeur du véhicule est responsable de ses passagers pendant le trajet)

## **Pour les Joueurs:**

- Porter dignement les couleurs de mon club, en ayant en tout temps et en tout lieu un comportement exemplaire
- Respecter les décisions et choix de mon entraîneur (en sachant que le bureau du club est là pour m'écouter afin de régler tout différent)
- Assurer mes tours d'arbitrage et de table de marque à chaque fois que je serai prévu. Il en va de la bonne marche du club. Vous appréciez de pouvoir compter sur la présence d'arbitres pour jouer votre match, alors faitesen de même pour les autres équipes et soyez présents et à l'heure quand vous êtes convoqués.
- A partir de cette année, des sanctions seront mises en place pour celui qui ne respecte pas cette règle:
  - Si 1 ou 2 convocations non respectées ou non remplacées, un match de suspension
  - A la 3ème convocation non respectée, nous exclurons le joueur pour la saison. Merci donc aux parents de faire respecter ces règles.
  - Le responsable de salle fera un rapport après chaque WE sur un cahier
- **Prévenir** l'entraîneur ou le responsable de l'équipe en cas d'absence
- Participer aux stages d'arbitrage mis en place au sein du BCP

Le BCP n'est pas responsable du licencié à l'extérieur de l'enceinte sportive, même en déplacement.

Tout apport de boissons alcoolisées et de substances illicites sont interdites dans la salle de sport.

Fait en deux e	exemplaires, à Plougastel Daoulas	s le
Signatures	Le Président	Le licencié (nom-prénom)
		(catégorie) ou son tuteur légal

<sup>1</sup> exemplaire à remettre au club avec le dossier de demande de licence.